

Transfert des pianos confirmé



PETITION Professeurs et élèves du conservatoire chaux-de-fonnier avait remis fin mars une pétition «contre le démantèlement des biens et des ressources du conservatoire dans le haut du canton». (Archives-Richard Leuenberger)
Les pianos du site chaux-de-fonnier du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) descendront bel et bien à Neuchâtel et «dans les plus brefs délais». Cette décision de la direction de l'établissement a été confirmée à l'occasion d'une séance qui a réunit hier les acteurs du dossier. Les professeurs de piano de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ont participé à cette réunion, placée sous la présidence du Département de l'éducation, de la culture et des sports.

Ce transfert revêt «toutefois un caractère provisoire», selon un communiqué publié aujourd'hui. Les différents acteurs souhaitent en effet s'assurer que les prochains examens et auditions «puissent se dérouler dans des conditions adéquates.»

Un groupe de travail devra ensuite analyser le parc pianistique du Conservatoire de musique neuchâtelois. Des propositions de «répartition des pianos à plus long terme» seront soumis à la direction de l'établissement, avant la fin de l'année précise le communiqué. /comm-adx